

ATT/CSP7 : Déclaration de la France lundi 30 août (item 4 : thematic discussion on small arms and light weapons, and stockpile management).

Nous remercions la Présidence pour son papier et saluons en particulier la proposition de retenir comme thème principal de nos échanges cette année la consolidation des efforts visant à éradiquer le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre.

La prévention et la lutte contre le trafic d'armes classiques est l'un des deux piliers du traité sur le commerce des armes et la France s'est tout particulièrement investie sur cette question en soumettant plusieurs non-papiers dédiés à ce sujet et à celui de la lutte contre le détournement des armes légalement transférées.

Nous saluons également l'introduction d'un langage sur les questions de genre ainsi que la référence aux objectifs de développement durable.

Nous soutenons globalement les orientations évoquées dans ce document très clair et ambitieux, y compris les recommandations formulées

Nous souhaitons formuler en particulier quelques remarques :

- Sur la recommandation n°2, il nous paraît important de souligner que cette coopération ne peut se faire que sur la base du volontariat et souhaiterions ainsi ajouter le terme « *on a voluntary basis* » : « *WGETI should formalise discussions, on a voluntary basis, concerning post-delivery cooperation experiences from both exporter and importer perspective (...)* ».
- Sur la recommandation n°3 la proposition relative aux conditions de garanties spécifiques concernant les installations de stockage qui pourraient être agréées entre les Etats exportateurs et importateurs nous semble pertinente. Toutefois, il nous semble que cette proposition pourrait s'avérer très difficile à mettre en œuvre concrètement et nous saluons à cet égard l'ajout du terme « *as appropriate* ».
- Sur la recommandation n°4, la France salue le langage actuel consistant à un encouragement des Etats parties à l'échange d'informations sur les mesures prises en matière de gestion des stocks et sur les mesures d'atténuation des risques en lien avec l'article 7.4. Nous remercions également la Présidence d'avoir précisé cette recommandation par la mention de la sécurisation des stocks.

Monsieur le Président, soyez assurés du soutien de la France dans vos efforts et de notre implication dans les travaux relatifs au Traité sur le commerce des armes./.